

FÉDÉRER SOUTENIR ACCOMPAGNER

L'Arche des Associations est la première
fédération française qui réunit ensemble des
associations de protection, de médiation et de
défense des animaux.



Communiqué de Presse

L'ARCHE DES ASSOCIATIONS S'OFFRE UN NOUVEAU SITE ET S'OUVRE À DE NOUVEAUX PARTENAIRES !

L'engagement, une nouvelle énergie pour l'entreprise ! C'est seulement au tournant des années 90 que le monde des sociétés en France s'est intéressé au secteur associatif pour en faire une démarche entrepreneuriale. Tout d'abord réservé au club très fermé des grands noms du CAC 40 il s'est progressivement ouvert aux PME.

Là où l'humanitaire domine, l'Arche des Associations apporte une voie nouvelle. Elle permet à tout acteur économique de contribuer au développement du tissu associatif animalier. Et en particulier de celui qui agit à l'ombre des projecteurs, au plus proche du terrain. Soutenir l'Arche des Associations, c'est soutenir ce maillage territorial qui fait la richesse de notre « terreau » caritatif, de par sa proximité et sa réactivité.

L'ARCHE DES ASSOCIATIONS EST LA SOLUTION POUR LES ENTREPRISES QUI VEULENT AIDER OU S'INVESTIR DANS LE CARITATIF ANIMALIER

L'Arche des Associations est la solution pour toutes les entreprises qui souhaitent aider et apporter leur soutien à des associations sélectionnées dans les domaines de la protection, de la médiation ou de la défense des droits de l'animal.

En contrepartie, les entreprises intègrent le club des partenaires bienfaiteurs et se voient offrir différents paliers de visibilité partagée tant au niveau de notre nouveau site que sur de futurs événements parisiens et nationaux.

L'ARCHE DES ASSOCIATIONS, UNE SOLUTION UNIQUE ET INÉDITE EN FRANCE

Depuis son lancement, l'Arche des Associations reste un « OVNI » dans l'espace associatif. Fondée en 2015, sur l'idée de Jean-Philippe Darnault, son président, elle est la 1^{ère} fédération à réunir ensemble trois familles associatives du milieu animalier : la protection, la médiation et la défense des droits de l'animal.

A ce jour, elles sont une quarantaine d'associations à avoir rejoint* et signé la charte de l'Arche des Associations.

Parrainée par Matthieu Ricard et le Dr Vétérinaire Laetitia Barlerin, l'Arche des Associations est née également de l'identification de 4 besoins fondamentaux pour lesquels elle s'engage à apporter des solutions et des moyens.

Marraine - Dr. Vétérinaire Laetitia Barlerin



Parrain - Matthieu Ricard



* Toute nouvelle intégration se fait à l'issue d'un comité de sélection qui se réunit en janvier de chaque année paire pour étudier et valider ou non chaque dossier de motivation.



1^{ER} BESOIN: UNE VISIBILITÉ AUGMENTÉE POUR LES PETITES ASSOCIATIONS

L'Arche des Associations offre au travers de ses différents partenariats une visibilité démultipliée : en magasins via le réseau des 40 points de vente Animalis et l'organisation de journées collectes ou d'adoption sur des salons : avec par exemple le pavillon Arche des Associations (de 350 m²), offert par notre partenaire sur le 1^{er} salon animalier France *Animal Expo – Animalis Show* - avec la mise-en-place d'évènements ponctuels et solidaires comme « Vacances ensemble Vacances en France » et les réseaux d'hébergements touristiques Goélia et Sites & Paysages

2^E BESOIN : PLUS DE MOYENS FINANCIERS ET MATÉRIELS

L'Arche des Associations accompagne les associations membres via des aides financières accordées sur demande motivée et justifiée. Ces aides financières proviennent notamment du mini don mis en place au sein des magasins Animalis, de la réversion de la participation des candidats au concours « Les Trophées pet friendly à la française ! », de la signature d'un partenariat avec l'Ecocirque pour la réversion d'une partie de la billetterie, de dons effectués par Goélia et Sites & Paysages suite aux campagnes solidaires orchestrées par le Club Oscar, etc.



3^E BESOIN : MONTÉE EN COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES

L'Arche des Associations, par l'intermédiaire de partenaires et de son comité d'experts, met à disposition de ses associations membres un ensemble de formations sur mesure et à la carte pour une montée en compétences des bénévoles des associations membres. Parmi les sujets proposés gratuitement ou moyennant une faible participation pécuniaire : la formation aux 1^{ers} secours animaliers avec Humanimal, la préparation à l'ACACED ou au TAV avec l'ISTAV, le medical training avec le Centre du Bien-être Animal Formations, etc.



Autre soutien apporté celui de conseils sur simple demande auprès de nos experts juridiques comme Maître Marie-Bénédicte Desvallon ou en communication avec notamment l'appui de l'agence Kalata et de membres du comité tous bénévoles, avec la réalisation de logos, flyers, sites web pour les associations membres.

4^E BESOIN : CRÉER DU LIEN, ROMPRE AVEC L'ISOLEMENT ET L'ABSENCE DE REPRÉSENTATION

L'Arche des Associations organise régulièrement des actions en faveur des petites associations comme des événementiels type les Assises de la Prévention – Protection Animale pour fédérer ou un vide grenier VIP avec Denitsa Ikonomova en décembre dernier qui a généré 1 100€ de don ou encore des journées toilettage offertes aux animaux à l'adoption en partenariat avec l'ESAV-Institut Bonaparte. Ceci afin de permettre aux bénévoles et responsables des associations membres de se retrouver, d'échanger et de s'entraider.



Afin de poursuivre ses missions et accueillir prochainement de nouveaux membres, **L'Arche des Associations** s'ouvre toujours à de nouveaux partenariats et soutiens de la part des entreprises prêtes à venir apporter leur aide et à bénéficier d'une nouvelle visibilité inédite et solidaire de la cause animale.

Rendez-vous sur notre site : www.arche-association.fr

Besoin d'en savoir plus, notre solution :

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, interviews et vous apporter toute précision.

Vos 2 contacts presse réservés exclusivement aux journalistes :

Déléguée Générale : Christine His – christine.his@orange.fr – 06 83 33 36 70

Responsable Communication : Deborah Lopatin - deborah.lopatin@gmail.com – 06 10 31 44 64

